



EUROREPAR

DEMARRAGE / ALLUMAGE

Alternateur & démarreur

Gamme rénovée

oct. 2018

GAMME RÉNOVÉE
AUSSI SIMPLE QU'UNE
GAMME NEUVE !

SANS
CONSIGNE !

x 2

TAUX DE
COUVERTURE

PIÈCES D'USURE

100% neuves

ISO 9001 2015



LES + PRODUIT

- Refonte complète de la gamme : meilleur positionnement prix et meilleure couverture de parc
- Qualité premium des pièces changées
- Sans retour de consigne
- Prêt à installer

Développée **en partenariat avec l'un des spécialistes de la rénovation**, la nouvelle gamme d'alternateurs et démarreurs Eurorepar couvre **70% du parc français et européen** (soit 2 fois plus que la gamme précédente).

En plus de couvrir les applications **véhicules autres marques**, la nouvelle gamme couvre aujourd'hui **les véhicules PSA** pour des moteurs essence et diesel.

L'alternateur et le démarreur sont des **composants essentiels** pour le démarrage et le bon fonctionnement du véhicule, c'est pourquoi Eurorepar apporte une attention particulière **à la qualité de ses pièces**.

LA RENOVATION

- **Toutes les pièces d'usure sont changées** par des composants d'origine ou de qualité premium qui répondent aux spécifications d'origine ;
- **Tous les composants réutilisables subissent des nettoyages et traitements spécifiques** afin d'assurer leur bon fonctionnement électrique et mécanique ;
- Toutes les machines tournantes sont **testées et validées avant d'être expédiées**.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- **Démarreur** : puissance et fiabilité élevées au démarrage, même par conditions extrêmes ; **excellente étanchéité** empêchant la poussière et les liquides de pénétrer ; roulements avec frottements réduits au minimum et permettant une **réduction conséquente de l'usure**.
- **Alternateur** :
 - **Deux technologies d'alternateurs**, adaptées aux besoins réels du marché : piloté et non piloté.
 - **Montage similaire à la pièce d'origine** grâce aux spécifications 100% équipement d'origine ; tenue aux fluides et à la poussière ; compatibilité totale avec les systèmes électroniques sophistiqués.



CONDITIONS DE REMPLACEMENT

- Il existe plusieurs indices indiquant la nécessité de changer :
- **Démarreur** : en cas de difficultés à faire tourner le moteur, ou si impossibilité de démarrer alors que les voyants s'allument (indiquant que la batterie n'est pas en cause) ;
 - **Alternateur** : allumage du témoin lumineux symbolisé par une batterie ou faible intensité du faisceau lumineux des phares.

ÉTIQUETTE SÉCURISÉE Évite tout risque de contrefaçon et garanti la qualité des pièces.

Nos pièces sont garanties **2 ans***

REGLEMENTATION

- Iso 9001 2015

Nos pièces sont garanties 2 ans* contre tout défaut de fabrication ou de matière**.
 (*) Pour les réseaux de réparateurs Citroën, DS, Peugeot, Euro Repar Car Service : la garantie est de 2 ans pièces ET main d'oeuvre.
 (**) Pour les conditions d'application, renseignez-vous auprès de votre distributeur.



www.eurorepar.com



Toutes nos machines tournantes sont testées individuellement. Plus de 30 points de contrôle sont réalisés sur les pièces finies.

- Des tests de vitesse, puissance et température sont réalisés pour garantir la fiabilité de nos pièces.

Une fois assemblées, **100% des pièces finies sont à nouveau testées** dans les mêmes conditions, avant d'être étiquetées et emballées.

Tenue à la corrosion :

- Toutes les pièces sont démontées et tous les composants sont lavés et séchés. Une peinture finale est appliquée afin de prévenir la corrosion.

PENSEZ Y !

C'est la courroie d'alternateur qui transmet la puissance du moteur à l'alternateur, ... Il est impératif de remplacer la (les) courroie(s) d'accessoires lors du remplacement de l'alternateur. Et vérifier la tension de la courroie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'intensité des phares varie ? Les témoins de charge du tableau de bord s'allument ?
Pensez à vérifier votre alternateur !

UNE GAMME RÉNOVÉE AUSSI SIMPLE QU'UNE GAMME NEUVE !

Pour plus de simplicité, nous vous proposons une gamme sans retour de consigne et sans remontée de vieille matière.